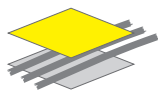


Bâtiment



TAILLEUR DE PIERRE



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP



TAILLEUR DE PIERRE

Le tailleur de pierre construit ou rénove des ouvrages en pierre : voûtes, balcons, escaliers, cheminées, aménagement urbain...

Métier

Le **tailleur de pierre** intervient sur différents types de chantier, en neuf ou en réhabilitation. Il construit des ouvrages en pierre (encadrement de portes et fenêtres, voûtes, balcons, dallages, escaliers...), intervient dans la décoration d'intérieur et d'extérieur (parements de façade, corniches, cheminées, dallages, décoration...) ou le mobilier d'extérieur (aménagement urbain notamment).

Le tailleur de pierre travaille principalement le calcaire et le grès et aussi le granit ou le marbre. En atelier, il réalise une épure, dessin en grandeur réelle, puis modèle et polit son bloc de pierre jusqu'à lui donner la forme recherchée. Les pierres ainsi façonnées sont assemblées et posées sur le chantier.

Techniques et innovation

Aux outils traditionnels de la taille (ciseau et massette), le **tailleur de pierre** associe aujourd'hui des techniques pointues, telles que des machines à commande numérique et des outils pneumatiques pour la création de motifs ou le laser pour le nettoyage des pierres anciennes sculptées.

Bâtiment

et développement durable

Les exigences du Grenelle Environnement concernent l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, étanchéité à l'air), l'utilisation de matériaux peu consommateurs d'énergie de fabrication et la diminution des nuisances environnementales (traitement des déchets et recyclage des matériaux).

La pierre, matériau entièrement recyclable avec des déchets de sciage inertes, est utilisée comme matériau isolant et contribue à la performance thermique des bâtiments (décors restituant la chaleur, association avec des résistances électriques).

Secteur d'activité

Le métier de tailleur de pierre fait partie du secteur du gros œuvre.

Le **gros œuvre** désigne les travaux de structure d'une construction : fondations, murs porteurs, planchers et toiture. Il regroupe les métiers de charpentier bois, constructeur bois, constructeur en béton armé, couvreur, étancheur, maçon, menuisier installateur...

Les métiers du second œuvre interviennent ensuite pour achever, aménager et équiper l'ouvrage : carreleur-mosaïste, électricien, peintre-décorateur...

Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. Avec de nombreuses formations du CAP au BTS, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

CAP

Tailleur de pierre

Marbrier du bâtiment et de la décoration

BP

Métiers de la pierre

BMA

Graveur sur pierre

Le CCCA-BTP est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il est géré par les organisations d'employeurs et de salariés représentatives du secteur de la construction et est chargé de mettre en œuvre et de coordonner en France la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du bâtiment et des travaux publics définie par les partenaires sociaux de la branche.

Ses missions : former les futurs professionnels du bâtiment et des travaux publics, en répondant aux besoins de développement de compétences et de main-d'œuvre qualifiée des entreprises et en garantissant la réussite du parcours de formation et l'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes accueillis dans le réseau de l'apprentissage BTP.

Le CCCA-BTP coordonne, anime et participe au financement du réseau de l'apprentissage BTP, numéro 1 de l'apprentissage en France tous secteurs confondus

- **103 centres de formation d'apprentis (CFA)** présents sur toute la France ;
- **près de 68 000 jeunes de 16 à 25 ans** formés chaque année aux métiers du bâtiment et des travaux publics dans **plus de 50 300 entreprises partenaires formatrices** ;
- **plus de 100 diplômes** du CAP au BTS ;
- **25 métiers du BTP** ;
- **80 % de réussite aux examens** ;
- **80 % d'insertion professionnelle à l'issue de la formation.**

Pour en savoir plus :

➔ CCCA-BTP, le réseau de l'apprentissage BTP

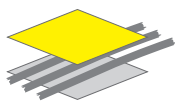
www.ccca-btp.fr

➔ Observatoire prospectif des métiers
et des qualifications

www.metiers-btp.fr

➔ Office national d'information
sur les enseignements et les professions

www.onisep.fr



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

103 CFA du BTP à votre service

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage
du bâtiment et des travaux publics

19 rue du Père Corentin - 75680 PARIS CEDEX 14